



Envoyé en préfecture le 03/08/2018

Reçu en préfecture le 03/08/2018

Affiché le 03/08/2018 5 20

ID : 083-288300411-20180730-A_2018_285-AI

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU VAR

ARRETE N° 2018-285

PORTANT 3^{ème} et dernière REINSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE

NOUS, Claude PONZO, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var, Maire de BESSE sur Issole, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 modifiée relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°88-547 en date du 6 mai 1988 modifié portant statut particuliers au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 2009-1711 du 29 décembre 2009 modifiant divers décrets portant statut particuliers de cadres d'emplois des catégories B et C de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2015-357 du 29 juin 2015 portant liste d'aptitude en vue de l'accès au cadre d'emploi des agents de maîtrise au titre de la promotion interne,

Vu l'arrêté n°2016-375 du 21 juillet 2016 portant 1^{ère} réinscription sur la liste d'aptitude en vue de l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise au titre de la promotion interne,

Vu l'arrêté n°2017-306 du 19 juin 2017, portant 2^{ème} réinscription sur la liste d'aptitude en vue de l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise au titre de la promotion interne,

CONSIDERANT la demande de réinscription sur la liste d'aptitude de Monsieur GIBELIN Hubert,

ARRETONS

Article 1 :

La Liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maitrise territorial au titre de la promotion interne est établie comme suit :



Au titre de l'article 6 du le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

GIBELIN Hubert

Article 2 :

La réinscription de Monsieur GIBELIN Hubert sur la liste d'aptitude du 29 juin 2015 d'accès au grade d'agent de maîtrise est valable pour une dernière année à compter du 29 juin 2018.

L'inscription sur la liste ne vaut pas recrutement.

Article 3 :

L'exécution du présent arrêté qui sera publié auprès de l'ensemble des collectivités territoriales du département du Var, affiché au Centre de Gestion du Var et transmis à

- Monsieur le Préfet de Toulon,
- Monsieur le Sous-Préfet de Draguignan,
- Monsieur le Sous-Préfet de Brignoles.

Fait à La Garde, le 30 juillet 2018,

Le Président du CDC 83,



Claude PONZ
Maire de Besse sur Issole
Vice-Président de la C.C.C.V »

Voies de recours :

Cet arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter sa publication

- soit d'une demande de recours auprès du CDG 83 CS 70576 – 83041 Toulon Cedex 9
- Soit d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulon : 5, Rue Racine - BP 40510 – 83041 Toulon Cedex 9



Monsieur Hubert GIBELIN

La Vigne

212 Chemin du Canadel

83310 Cogolin

Cogolin le 27 juillet 2018

Monsieur Claude PONZO

Président du CDG83

1766 Chemin de la Planquette

Les Cyclades BP 90130

83 957 LA GARDE Cedex

Objet : Inscription sur la liste aptitude des agents de maîtrise.

Monsieur le Président,

Suite à ma nomination sur la liste d'aptitude 2015 des agents de maîtrise arrêté n° 2015-357,

Je viens par la présente vous demander de bien vouloir me réinscrire 1 an, du 29 juin 2018 au 28 juin 2019.

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire Monsieur Le Président, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Monsieur Hubert GIBELIN